

Intitulé de l'UE	Introduction à la philosophie morale et politique (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français-Morale - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Yves GHIOT	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2	25h	Yves GHIOT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les concepts essentiels de la philosophie morale et politique dans le cadre d'explications générales ou d'analyses d'extraits de textes. • Distinguer la réflexion philosophique et morale de l'attitude moralisatrice : différencier le <i>prêche</i> moral de la <i>pensée</i> morale (repérage des tensions idéologiques, de problématiques). • Repérer et expliquer les enjeux politiques et moraux contenus dans des situations d'actualité. • Se montrer capable d'évaluer moralement — mais sans dogmatisme — des dilemmes de la vie quotidienne, éthique, politique et citoyenne (en se nourrissant de la diversité des approches philosophiques parcourues). • Distinguer l'engagement politique du fanatisme politique : concilier l'implication citoyenne et la nécessité de tolérance liée à la pluralité des valeurs. • Articuler la richesse des hiérarchies de valeurs individuelles aux diverses tendances politiques en présence.

Contenu de l'AA Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2

1) Philosophie morale

- Morale ou éthique ? Points de rencontre et divergences
- Valeurs et normes/Vie bonne et société juste
- Enjeux des théories normatives ou descriptives
- Les grandes évaluations de l'*agir moral* (théories normatives) : 1) *Déontologisme moral* (auteur de référence : Kant) ; 2) *Conséquentialisme* (auteurs de référence : Jérémy Bentham et John Stuart Mill [utilitarisme]) ; 3) *Éthique des vertus* (auteur de référence : Aristote).
- Le cas particulier des morales religieuses : entre déontologisme et éthique de la vertu ? Fonder la morale par la Révélation ou par les *Lumières naturelles* (théologie rationnelle) ?
- La critique de la morale moderne : Nietzsche

2) Philosophie politique

- La politique : une affaire de valeurs, non de vérité
- La *cité* chez les Anciens (l'État comme garant du bien commun [républicanisme antique], sociétés holistiques, notion de *liberté positive*).
- La *cité* chez les Modernes (l'État comme garant des libertés individuelles, séparation des sphères : intérêt privé/intérêt général, sociétés individualistes, notion de *liberté négative*). cf. Benjamin Constant.
- Le républicanisme de Machiavel
- La politique contractualiste ; les principaux penseurs du *contrat social* : Hobbes, Locke, Rousseau.
- La *théorie de la justice* de John Rawls : contrat, procédure et *déontologisme* politique
- Apports, limites et complémentarité des deux grands courants politiques contemporains : libéralisme et socialisme (concilier *idéal de liberté* et *idéal d'égalité*).
- Liberté d'expression : la particularité du modèle européen (droit fondamental contre droit sacré [USA]). Le rôle régulateur de la Déclaration des droits de l'homme.
- Critique des théories morales et politiques issues de la modernité : Tocqueville, Nietzsche.

3) Particularité du rapport belge au concept de laïcité (EPC/CPC/Morale dans le contexte politique belge)

- Différencier la *forme juridique* et *politique* (neutralité) de la *forme philosophique* de la laïcité en Belgique
- Illustration des rapports (d'affinités et d'exclusions) qu'entretient l'idée de laïcité avec d'autres concepts fondamentaux de la philosophie politique moderne (neutralité, libre examen, sécularisation, athéisme, anticléricalisme, agnosticisme).
- Particularité libérale du modèle « laïc » belge en comparaison avec celui d'autres pays (ex. : laïcité républicaine en France ; modèle anglo-saxon...).
- Laos, demos, ethnos : trois façons de comprendre la notion complexe de *peuple* .

Méthodes d'enseignement

Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Supports

Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : notes de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 :	
Examen oral	

Année académique : 2019 - 2020